

Le journal

DE VOTRE QUARTIER



Le Tramway

Permis de louer

Projet d'aménagement

Comité de quartier de Celleneuve n° 57 juin 2023

<http://www.quartier-celleneuve.org>

Ce mois-ci

- Réseau Celleneuve 3
- Espace ado, Judo, Pause goûter 4
- Projet d'aménagement ..5
- Conseil de quartier 7
- Permis de louer..... 8
- Population du quartier . 10
- Histoire de Celleneuve : le tramway 12
- La grande perruche..... 13
- Animations 14
- Mots croisés 16

Photo de couverture : Station de tramway Celleneuve

COMITÉ DE QUARTIER DE CELLENEUVE

S. Raynaud

La vie de Celleneuve est très animée. Tellement qu'en 2022 un réseau Celleneuve s'est créé réunissant institutions et associations. La vie se projette dans le futur avec d'une part prise en charge intergénérationnelle : espace ado dès la rentrée, Celleneuve Montpellier Judo Olympic et d'autre part la volonté d'un mieux vivre initié par la mairie propositions d'aménagement de la circulation dans le quartier en cours de discussion ainsi que le test sur Celleneuve d'un permis de louer. Mais la difficulté est d'être informés et notre tout nouveau conseil : le conseil de quartier de Celleneuve créé en 2021 par la mairie s'efforce de nous informer par des affichages publics.

Cette population qui anime si bien la vie de son quartier qui est elle? Une surprenante étude issue des activités de l'association Odette Louise nous informe sur notre population celleneuvoise, nos voisins et nous mêmes : nos âges, la composition des ménages, combien d'entre nous vivent seuls ?

Après le futur et le présent nous remontons dans le temps pour nous intéresser aux moyens de transports qui desservait autrefois Celleneuve avant les bus et notre tramway moderne. Vous apprendrez que déjà en l'an 1900 vous avez bien lu en 1900 une ligne de tramway reliait Montpellier à Celleneuve.

Enfin, commentant la vie des humains de son cri bruyant, planant bien au dessus de nos contingences terrestres et égayant le ciel de ses riches couleurs un nouvel oiseau colonise peu à peu le sommet de nos arbres : la grande perruche arrive à Celleneuve.

Elle annonce les animations à venir comme celles qui vont accompagner l'anniversaire des 40 ans du comité de quartier à la rentrée et se réjouit des animations passées. Elle vous demande si vous avez trouvé les solutions de la dernière grille des mots croisés sur le site et vous en propose de nouveaux.

Le comité de rédaction vous souhaite une agréable lecture et un bel été.



Maison pour tous Marie Curie

© P. Dufour

RÉSEAU CELLENEUVE

F. Jover

Le Réseau Celleneuve est né le 27 septembre 2022, suivant la volonté d'acteurs du quartier de créer une entité réunissant les diverses institutions et associations agissant à Celleneuve.

L'équipe de La Maison pour Tous (MPT) Marie Curie, au titre de sa mission de soutien

aux dynamiques locales sur le lien social, accueille les réunions bimensuelles du réseau et en assure l'animation et le secrétariat. Les réunions sont coanimées par l'ensemble des membres présents.

Les objectifs partagés par tous les acteurs du réseau sont les suivants :

- la circulation interne de l'information par la mise en place d'une newsletter dans laquelle sont recensées les actualités des acteurs du réseau ; une commission communication est en passe d'être créée,
- rendre lisible et travailler en commun sur le rapport « offre/demande » (besoin du territoire), en particulier pour les 12-16 ans ; une commission jeunesse est mise en place,
- renforcer la collaboration sur les projets communs mis en place et organisés sur Celleneuve par le partage et la présentation de ceux-ci.

Les institutions et les associations représentées au réseau de Celleneuve, à ce jour, sont les suivantes :

Les institutions

- MPT Marie Curie
- Préfecture – Délégué du préfet
- Médiathèque William Shakespeare
- Ville de Montpellier - Coordonnateur
- Ecole primaire Pape Carpentier
- Ecole élémentaire Léo Malet
- CAF 34 (Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault)
- CD34 (Conseil Départemental de l'Hérault)
- M3M - Politique de la Ville (Montpellier Méditerranée Métropole)
- Education nationale
- MLJ3M Mosson (Mission Locale Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole Antenne Mosson)
- Cité des Arts - Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier 3M

© M. Huguenin

Les associations

- Odette Louise
- APS34 (Association de Prévention Spécialisé de l'Hérault)
- Anim'Aidants 34
- L'Esperluette
- APEA (Association Protection de l'Enfance et de l'Adolescence)
- Montpellier Judo
- Accorderie
- Pause Goûter
- Article 1
- OAAQDI (On a quelque à dire)
- Conseil de quartier
- Cellaradio
- Berbères de Kabylie
- CDQ Celleneuve (Comité de quartier)

Projet d'aménagement place Renaudel



ESPACE ADO

R. Mabelly

À la rentrée 2023, la maison pour tous Marie Curie lance un « Créneau'Ados » ouvert tous les mercredis après-midi. Cet espace, uniquement réservé aux adolescents, aura pour but de soutenir les projets artistiques, littéraires, sportifs ou citoyens proposés par les jeunes, qui pourront investir ce

projet et le faire vivre au rythme de leurs envies. Le « Créneau'Ados » sera porté par la maison pour tous ainsi que par les partenaires associatifs du quartier. Les projets qui émergeront porteront la parole de la jeunesse de Celleneuve, d'ici à ailleurs.

CELLENEUVE MONTPELLIER JUDO OLYMPIC

Z. Bacha

Le club de judo de Celleneuve a réalisé un énorme exploit en qualifiant 5 équipes du club (les cadettes, les filles et les garçons chez les juniors et seniors) au championnat de France 1^{ère} division ! Direction Laval pour les équipes seniors le week-end prochain avec la Présidente Christel Lavaud et le directeur sportif Arthur Combeau.

Toute l'année régulièrement invités sur les interclubs du département nos petits judoka ont également brillé. La relève est là ! Depuis un an et demi une permanence avec une médiatrice sociale Zahia Bacha Soualhi a été mise en place au gymnase du club du Collège Arthur Rimbaud, contact pour prendre rdv : +33 6 29 10 42 15

Merci à tous les parents et supporters qui répondent toujours présents pour venir encourager les petits et grands judoka du club lors des déplacements ! Merci également aux partenaires privés et institutionnels sans qui rien ne serait possible.
Contact club : 06 48 37 23 65



PAUSE GOÛTER

S. Moyen

L'été approche mais Pause Gouter ne partira pas en vacances !

Le lieu d'accueil parents enfants situé place Mansart sera ouvert en juillet et reprendra ses activités fin août. Les jours et horaires ne sont pas encore fixés mais vous trouverez toutes les informations sur le site de Pause Goûter ou en appelant le 07 66 11 90. 20.

Elles seront également affichées sur les grilles.

Au plaisir de vous accueillir pendant le mois de juillet.

2 artisans à votre service au cœur de Celleneuve

AGENCEMENT INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

Bibliothèques • Escaliers • Marquises • Pergolas
en bois ou en acier... ou les deux

MENUISIER > Lionel Guillaudin
06 81 39 54 91 - lionel.guillaudin@sfr.fr

FERRONNIER > Pierre Meylender
06 09 89 36 56 - pierre.meylender@sfr.fr
pierre-meylender.com

Projet d'aménagement de Celleneuve

R. Naud

Lors d'une réunion publique, le 6 décembre 2022, M. Delafosse venait présenter un projet d'aménagement de Celleneuve. Les principaux objectifs de ce projet sont de :

- apaiser la circulation,
- favoriser les alternatives à la voiture (marche, vélo, transports publics),
- mettre en valeur le patrimoine,
- favoriser l'activité et le commerce de proximité.

En plus d'aménagements de l'avenue des Moulins, de la rue Jules Guesde et d'une portion de la route de Lodève, 3 propositions étaient présentées pour le vieux village :

1. fermer les deux extrémités de la rue Marcellin Albert (devant le cinéma, et sur le côté du Dé'Clic), toutes les autres rues du centre étant en « zone de rencontre » ;
2. fermer les deux extrémités de la rue Marcellin Albert (devant le cinéma, et sur le côté du Dé'Clic), tout le centre, jusqu'au bas de la rue de la Croix devenant une zone piétonne ;
3. fermer les deux extrémités de la rue Marcellin Albert (devant le cinéma, et sur le côté du Dé'Clic), une zone piétonne réduite (le milieu de la rue de la Croix à hauteur de l'église).

Suite à cette réunion, une concertation a été ouverte à tous sur internet (101 participants), puis une enquête au porte à porte dans le vieux village (135 participants).

Le 16 mai 2023, un atelier réunissait une vingtaine d'habitants¹. Au cours de celui-ci ont été présentés les résultats de ces concertations concernant les avantages perçus, les inconvénients relevés et les aménagements souhaités pour les 3 scénarios proposés. Il en ressort 3 points essentiels :

- le scénario privilégié en majorité est plutôt la zone piétonne (entière ou partielle),

- le déterminant du choix se fait par le fait d'avoir ou non un garage,
- les personnes âgées sont plus enclines à la zone de rencontre.

Les participants ont soulevé la question des bornes qui fermeront la rue Marcellin Albert : le projet étant de mettre des barrières uniquement accessibles aux secours ; il est demandé des bornes avec accès pour les riverains et les commerçants.

Se pose aussi la question du stationnement : où vont aller les voitures qui stationnent actuellement dans le centre ? Que deviennent les places PMR (Personne à Mobilité Réduite) ?

Suite aux modifications de sens de la circulation plusieurs points noirs sont soulignés :

- faire passer la circulation par la rue Breton, en cas de zone de rencontre, semble inappropriée : la rue n'étant pas adaptée ;
- supprimer l'accès vers l'avenue de la Liberté et n'avoir comme seul point de sortie vers la ZAC de La Fontaine va amplifier le trafic dans cette zone et engorger encore davantage le feu à hauteur de la route de Lodève ;
- la rue de la Condamine devient la seule entrée possible dans le vieux village mais aussi le seul axe de traversée : le trafic risque donc de fortement augmenter.

Il n'y aura pas d'autres concertations ou ateliers. Les conclusions et décisions seront présentées en réunion publique probablement en septembre 2023. Les travaux commenceraient dans la foulée et s'étendraient jusqu'en 2028.

¹ Tous les habitants ayant laissé leur mail lors de la réunion publique du 6 décembre 2022 ont été sollicités pour participer à cet atelier, sachant que le nombre de places étaient limitées à 30. Seules 20 personnes ont répondues.

1 Zone de rencontre



Zone de rencontre

L'essentiel à savoir sur la zone de rencontre

Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules. Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus, etc.), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h. Le stationnement des véhicules motorisés est possible mais uniquement sur les espaces marqués à cet effet. Le double-sens cyclable est autorisé dans les voies à sens unique.

2 Zone piétonne



A : borne d'accès Aire piétonne

L'essentiel à savoir sur la zone piétonne

La zone est affectée aux piétons. AUCUNE place de stationnement dans une zone piétonne (même PMR). Les cyclistes sont autorisés à circuler à l'allure du pas. Sont uniquement autorisés à y circuler à l'allure du pas, les véhicules « nécessaires à la desserte » de la zone (livreur, commerçant, taxi, riverain, etc.). Ces derniers ont le droit de s'arrêter, mais pas d'y stationner. Exemples : Accès permanents pour riverains ayant un garage. Accès autorisé 2 fois 30 min par jour pour les riverains sans garage. Accès 2 fois 30 min pour les commerçants. Accès 60 min pour les professionnels de santé. Déménagements, chantiers, demande à faire 5 jours avant minimum auprès des services...

2 Zone piétonne réduite



S : Sortie

E : Entrée

Aire piétonne

ACTUALITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

M. HUGUENIN

Le conseil de quartier de Celleneuve est le 8^{ème} et dernier conseil de quartier, crée par la mairie en juin 2021. Composé d'habitants volontaires, de représentants d'associations tirés au sort, d'un commerçant et d'une représentante du comité de quartier, un de ses rôles est de proposer à la ville des aménagements améliorant la vie du quartier. Notre première demande a été celle de panneaux d'affichage, pour donner suite au constat que beaucoup de personnes n'étaient pas au courant des événements organisés dans le quartier. Les panneaux sont installés depuis avril 2023 : l'un en façade de la Maison Pour Tous Marie-Curie, l'autre devant le parc à jeux Place Mansart. Vous pourrez y consulter les événements à venir au fur et à mesure qu'ils nous seront transmis par leurs organisateurs. En ce qui concerne le panneau de la place Mansart, une de ses serrures a été bloquée

par un corps étranger. L'affichage est donc pour le moment impossible. Nous espérons obtenir une réparation rapide mais nous déplorons la dégradation de cet outil d'information destiné à tous les habitants.



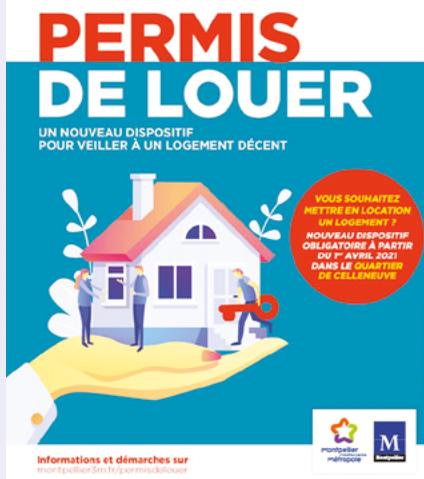
© M. Huguenin

Place Mansart

PERMIS DE LOUER une fausse bonne idée ?

R. Naud

Pour « veiller à un logement décent », depuis avril 2021, Montpellier Méditerranée Métropole a mis en place le « permis de louer » sur le quartier de Celleneuve.



Cela pourrait aussi entraîner le rétrécissement du parc locatif puisque les bailleurs pourraient bien finir par être découragés par l'accumulation des contraintes résultant de la mise en location d'un bien (encadrement des loyers, diagnostics et ainsi de suite). Les propriétaires ne pouvant pas, par manque de moyens, faire des travaux pourraient alors renoncer à louer ou être dans l'obligation de vendre.

Cela pourrait même encourager le « marché noir ». Les règles du permis de louer sont draconiennes, difficiles à respecter dans des logements anciens, sans pour autant être des logements insalubres et cela peut faire peur à des propriétaires qui alors pourraient décider malgré tout de louer leurs biens sans obtention du permis.

Ou bien cela va augmenter le nombre de location saisonnière (type airbnb) puisque là, aucun permis n'est exigé ! On notera aussi que ce permis de louer ne concerne pas les logements du parc social.

Comment l'indignité d'un logement sera-t-elle appréciée ? Nombre de logements, sans être des taudis, ne sont pas conformes à toutes les normes, notamment en ce qui concerne l'isolation. Le coût des travaux de mise en conformité est insupportable à des bailleurs souvent modestes. Par ailleurs, les collectivités ont-elles un personnel assez nombreux et assez formé pour faire face aux demandes de permis et les traiter dans les délais imposés ? Par exemple, le contrôleur saura-t-il qu'aucune ventilation mécanique n'est exigée si la ventilation naturelle est suffisante ? Pourra-t-il répondre de façon précise aux questions d'un

propriétaire perdu dans toutes ces normes et contraintes ? Certaines règles, comme celle sur l'éclairage naturel, semblent assez subjectives : « L'éclairage naturel au centre des pièces principales ou des chambres isolées doit être suffisant pour permettre, par temps clair, l'exercice des activités normales de l'habitation sans le secours de la lumière artificielle ».

que, indépendamment du permis de louer, les collectivités disposent déjà de nombreux droits de visite des logements. Comme l'énonce l'article L.511-7 du CCH (Code de Construction et de l'Habitation), dans le cadre de la police de la sécurité et de la salubrité des immeubles, « l'autorité compétente peut faire procéder à toutes visites qui lui paraissent utiles ».



Le permis de louer sur Celleneuve était à titre expérimental, et nous serions curieux de connaître les conclusions de la mairie sur l'efficacité ou non de ce dispositif.

Le permis de louer est basé sur le Règlement Sanitaire Départemental.

Bailleurs, consultez-le bien avant de vous lancer dans les démarches. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de

La lutte contre l'habitat indigne est certes une nécessité sociale, nous sommes d'accord. Il est important de savoir aussi

l'ADIL 34.
(contact 04 67 555 555 ou sur leur site internet)

Les propriétaires sont donc obligés de demander une autorisation avant de mettre leur bien en location et à chaque changement de locataire...

La lutte contre l'insalubrité de l'habitat est une idée noble qui n'est pas nouvelle. Le permis de louer est-il un bon moyen ?

« Le permis de louer est le type même de la fausse bonne idée » comme l'indique dans le Monde, M. Lucchini, responsable de l'association Habitat santé développement. Il précise qu'appliquer les textes existant auraient largement suffi.

« Les marchands de sommeil » continueront comme avant à mettre à disposition un habitat de piètre qualité, louant à des personnes que leur situation irrégulière ou précaire empêche de protester. Vous voyez un marchand de sommeil demander un permis de louer ?

Un « logement décent » ne présente pas de risque pour la sécurité physique et la santé des occupants. Il est pourvu des éléments de confort habituels, répond à des critères de surface et de performance énergétique minimale et est exempt de toute infestation d'espèces nuisibles et parasites. Si le logement n'est pas décent, le locataire dispose de recours auprès de la Commission Départementale de Conciliation.

Définition du Ministère de l'intérieur

Un « logement insalubre » présente un danger ou un risque pour la santé ou la sécurité physique des occupants, ou pour celle du voisinage, du fait de son état. Si un immeuble ou un logement présente un danger pour la santé ou la sécurité de ses occupants, les maires ou les préfets, selon la nature des désordres constatés, peuvent engager une procédure d'insalubrité.

Définition du Ministère de l'intérieur

PORTRAIT DE LA POPULATION DU QUARTIER CELLENEUVE

B. Jover

Pourquoi ce portrait ?

L'association Odette Louise est implantée sur le quartier Celleneuve depuis 2007. Elle organise ses actions autour du partage de l'art et de la culture avec pour objectifs de favoriser l'interaction entre les habitants du quartier, de développer leur implication et leur participation, sans oublier le soutien des parents dans leur rôle éducatif.

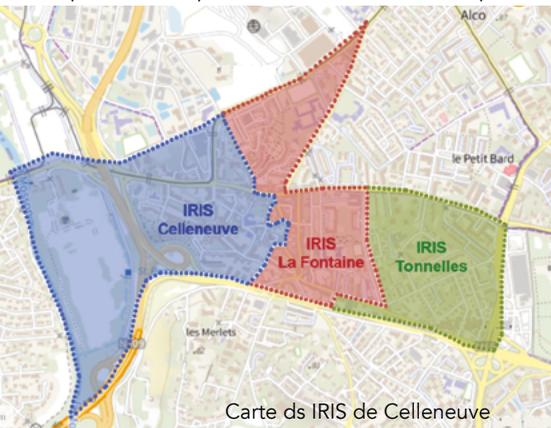
En 2019, l'association Odette Louise a proposé un « Projet Social » à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Hérault et a obtenu un agrément Espace de Vie Sociale (EVS) pour 2020-2023. En octobre, Odette Louise déposera une demande de renouvellement pour 2024-2027. Dans ce cadre il est demandé d'analyser certaines données de l'INSEE dites données froides. C'est une partie de ce travail qui vous est présenté dans cet article.

Les IRIS.

(îlots regroupés à intérêt statistique)

©Insee Source(s) : Insee, Recensements de la population.

Le point à connaître est la division du quartier par l'INSEE. La France (hors Mayotte) est divisée en IRIS. Il y a 42 285 IRIS en France, 578 dans l'Hérault et 88 dans Montpellier. Notre quartier tel que nous le vivons en compte 3 :



l'IRIS Celleneuve (Zac de la Fontaine), l'IRIS La Fontaine (vieux Celleneuve) et l'IRIS Tonnelles. Une petite partie d'un quatrième IRIS, Pilory, pourrait être rattachée au quartier mais les données englobent La Pergola ce qui donne trop de poids à cet IRIS. Dans l'IRIS Celleneuve, 76% de la population vit dans le « Quartier Politique de la Ville ».

Près de deux habitants sur six ont moins de 25 ans

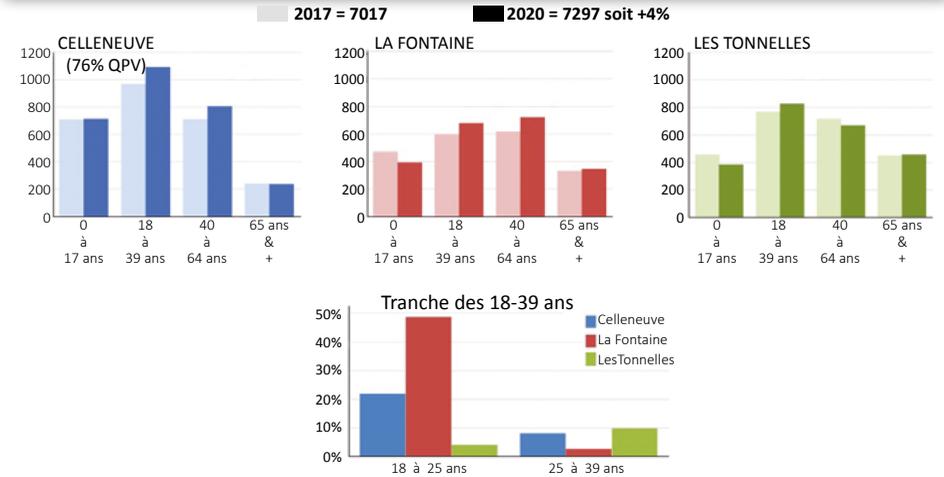
Dans cet article, est présentée l'évolution de la population et de la composition des ménages entre 2017 et 2020 (derniers chiffres disponibles). Sur les 3 IRIS, la population est passée de 7017 personnes à 7297 soit une quasi-stabilité (+4%). Sur le graphique suivant la population est présentée par IRIS et par tranches d'âge.

L'évolution est similaire dans les 3 IRIS avec une augmentation du nombre de 18-39 ans et des 40-64 ans. Plus précisément, c'est le nombre de jeunes adultes de 18-25 ans qui a augmenté dans les IRIS La Fontaine et Celle-neuve. En 2020 dans le quartier (3 IRIS), les moins de 25 ans représentent 31%, les 25-64 ans 54% et les plus de 65 ans 15%. Ces chiffres sont très comparables à ceux de 2017 (33%, 52% et 15%, respectivement).

Près de trois habitants sur cinq vivent seuls

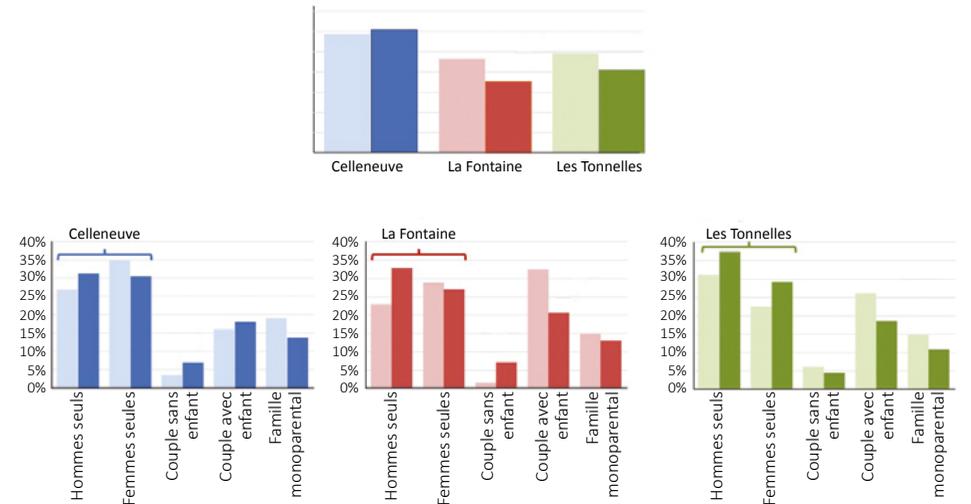
Si l'on s'intéresse aux ménages, leur nombre dans les 3 IRIS passe de 3089 en 2019 à 2735 en 2021, soit une diminution de 11,5%. Cette baisse ne touche pas l'IRIS Celleneuve. Sur les déclarations des habitants, le nombre de personnes vivant seules est important (55 à 62%) et cela est observé dans tout le quartier. Le pourcentage de couple sans enfant est globalement en augmentation alors que les familles avec enfant(s) est en baisse dans les IRIS La Fontaine (vieux Celleneuve) et Tonnelles.

POPULATION des 3 IRIS de 2017 à 2020



COMPOSITION des MÉNAGES (3 IRIS)

2019 (Total = 3089) 2021 (Total = 2735) soit -11,5%



Limites

Toutes ces données ont été publiées en 2021 et sont issues du recensement de la population de 2018. Il est donc possible que ces chiffres aient évolués. D'autre part, il est probable que certains groupes échappent aux enquêtes comme les personnes hors ménage (sans abri, résidence mobile) ou en situation irrégulière.

Ces données « froides » sont à tempérer avec les données « chaudes » recueillies auprès des personnes et qui sont plus proches du vécu et du ressenti des habitants de Celleneuve.

Enfin, beaucoup d'autres données sont disponibles dans les données de l'INSEE comme le niveau de vie et de taux de pauvreté, l'emploi et le chômage, la scolarisation des enfants, etc.

Cheminement dans le quartier pour découvrir son histoire...en plusieurs épisodes

R. Naud

Balade à Celleneuve (Saison 1 Épisode 7)

LE TRAMWAY À CELLENEUVE, UNE HISTOIRE ANCIENNE !

Le 9 juillet 1895, M. Valette un négociant de Castelnau-le-Lez, s'associe avec M. Couderay (déjà concessionnaire de réseau en France), pour présenter un projet à cinq lignes. Leur proposition reprend les trois premières lignes du projet initié par la ville de Montpellier et y ajoute une ligne vers Celleneuve appelée ligne D. Trois ans plus tard elle est mise en service reliant l'octroi de Lodève à la gare de Palavas. Enfin, le 8 avril 1900, le prolongement prévu de la ligne D est mis en service entre Celleneuve et l'octroi de Lodève. Le terminus du tram se situait à hauteur du 1 route de Lodève (d'où le nom du bar situé à proximité).

la ligne 3 (Juvignac – Pérols) est inaugurée, en même temps que la ligne 4 ou Circulade.

Coloré, original, le design créé par M. Christian Lacroix, pour la ligne 3 est placé sous le signe de l'eau. Il fait ainsi écho aux hirondelles aériennes de la ligne 1 et aux fleurs de la ligne 2. Le dégradé de couleurs choisi, allant du froid au chaud, évoque le trajet de la troisième ligne, reliant le Nord au Sud. À l'intérieur, le plafond et les parois sont traités en dégradé de bleu et vert d'eau, rappelant le turquoise des mers du Sud, tandis que les sièges font alterner un « bleu marine et un jaune soufre », d'après un ancien motif languedocien. Les barres de maintien aux formes arrondies symbolisent le corail. L'aménagement urbain de la ligne a été réalisé par l'architecte urbaniste Antoine Garcia-Diaz (quais, stations, revêtements, plantations, mobiliers urbains).

Initialement, les terminus envisagés au sud de Montpellier étaient l'aéroport Montpellier-Méditerranée et les plages de Palavas-les-Flots. Au-delà du symbole, il s'agissait de réduire la pression du trafic automobile sur le cordon littoral. Cependant, des clivages politiques ont mis à mal cette intention : plusieurs communes ont décidé en 2005 de faire sécession et de quitter l'agglomération de Montpellier, emportant aussi l'éventuelle desserte de l'aéroport. Le prolongement de la ligne 3 vers la mer a été la victime d'un clivage « clochemerlesque » entre élus locaux, au détriment de l'intérêt général.

La ligne parcourt 17.2 km de l'ouest de Montpellier au sud de sa métropole (parmi les plus longues de France) et comporte 27 stations. En 2018, la fréquentation du réseau était élevée, témoignant de l'appropriation du service par la population :

- L 1 : 126 800 voyageurs par jour
- L 2 : 44 700 voyageurs par jour
- L 3 : 69 100 voyageurs par jour
- L 4 : 27 800 voyageurs par jour

Elle arrive à Celleneuve !

S. Raynaud

La grande perruche



Dans les platanes de l'esplanade on entend depuis quelques temps le chant peu harmonieux de la grande perruche au beau ramage coloré de verts ou de bleus.

Cette espèce de grandes perruches aurait colonisé la ville depuis environ 25 ans. Claire Rougier, étudiante en Master d'écologie, a entamé une enquête, la toute première, pour mieux connaître cette population. Au IV^{ème} siècle avant J.C., sous l'Empire Romain, ces perruches d'Asie étaient vendues sur les marchés sur le pourtour méditerranéen.

Récemment les grandes perruches dont le nom scientifique est *psittacula krameri* ont été importées en France. Chez les oiseleurs on en trouve à partir du milieu des années 1970 mais c'est en 1993 dans notre région autour du lac du Crès que les premières ont été aperçues en liberté. C'est un oiseau sédentaire mais on pense que dans certaines villes, les populations sont devenues trop importantes, et, bien qu'elle ne soit pas migratrice, la perruche s'est déplacée, elle est allée dans une ville voisine. C'est sans doute ce qui est arrivé à Montpellier. Dans notre ville, la population est estimée à 554, selon le dernier décompte, effectué en janvier dernier. On en trouve aussi dans d'autres villes du pourtour méditerranéen ainsi qu'à Marseille, Nîmes ou Sète. Cette espèce exotique est aujourd'hui implantée dans plusieurs pays

d'Europe notamment en France, en Italie, au royaume Uni et en Espagne.

La perruche à collier vit en communauté. Elles se rassemblent en bandes nombreuses à la tombée du jour sur un arbre dortoir pour y passer la nuit. Au petit matin elles s'envolent pour se nourrir. Elles aiment plus les villes car il y fait plus chaud. Elles se nourrissent essentiellement de fruits et de graines et elles s'intéressent notamment aux arbres fruitiers. Elles s'installent dans de grands jardins, avec de vieux arbres, car elles recherchent des cavités qui se situent au minimum à huit mètres de haut. Avec, c'est très important, un point d'eau à proximité, c'est pourquoi par exemple, elles se plaisent près du Lez dans le parc Rimbaud et le parc Méric.

C'est en mars-avril qu'a lieu la période de reproduction. Lors des périodes de reproduction le dortoir est abandonné. Mâle et femelle se font des offrandes pendant la période nuptiale. Ils construisent leur nid en hauteur dans des arbres creux et autres cavités. Ils n'ont qu'une seule couvée par an. La femelle pond 2 à 5 œufs, qu'elle couve pendant 21 à 23 jours. Après l'éclosion, les petits sont nus, totalement démunis de duvet. Leur peau est toute rose. Ils demeurent au nid où ils sont nourris à la becquée par leurs deux parents. Ils commencent à prendre leur envol après une quarantaine de jours, mais les parents continuent de nourrir leur progéniture pendant encore un mois puis les juvéniles se nourrissent seuls. Ils peuvent toutefois vivre en famille jusqu'à la couvée suivante, soit pendant un an. Vive la famille!

Mais hélas, ces beaux oiseaux sont indésirables l'espèce n'est pas protégée elle a été déclarée invasive car elle prend la nourriture d'espèces locales.



Tramway au terminus de Celleneuve

Mal entretenu, vieillissant et concurrencé par l'automobile et la mise en place d'un réseau de lignes de bus, ce service de tramway est fermé le 1^{er} février 1949.

C'est au cours de la décennie 1990 que se décide la création d'un nouveau réseau de tramways. Georges Frêche, alors maire de la ville, fait voter, au District, en juillet 1995, la naissance d'un réseau. Le 30 juin 2000 est inaugurée la première ligne aux hirondelles, de La Paillade jusqu'à Odyseum. La deuxième ligne, la ligne à fleurs, (Castelnau - Saint-Jean-de-Védas) est inaugurée en 2006. Puis enfin, le 6 avril 2012,



Festiv'avril © R. Naud

Animations passées

Organisées par le comité de quartier de Celleneuve

11 janvier 2023
Châtaignes et vin chaud

23 mars 2023
La grande lessive

1^{er} avril 2023
Nettoyage volontaire

8 avril 2023
Carnaval

15 avril 2023
Festiv'avril

8 mai 2023
Vide-greniers

14 juin 2023
Animation marché
Dégustation, poésie et chanson



Carnaval © H. Roe



**BOULANGERIE
PÂTISSERIE
SNACK PIZZAS**
141 Avenue de Lodève
34080 MONTPELLIER
☎ 09 81 08 09 92

La Fournée Gourmande

SORTIR à CELLENEUVE

Animations à venir

23 septembre 2023
Rentrée des associations

14 octobre 2023 (10h00/12h00)
Assemblée Générale du Comité de quartier de Celleneuve

14 octobre 2023 (12h00/17h00)
40 ans du Comité de quartier de Celleneuve !
Repas partagé suivi d'un spectacle (tout public).



Châtaigne & vins chauds © D. Nicole

40 ans

Le 21 octobre 1983 naissait le Comité de quartier de Celleneuve (date de parution au Journal Officiel). En octobre 2023, nous souhaitons fêter dignement cet anniversaire avec les habitants de Celleneuve. Le programme et la date ne sont pas encore bouclés, mais nous vous tiendrons au courant sur notre site internet, sur notre page Facebook et par voie d'affichage. Alors ne manquez pas ce rendez-vous !



Vide-greniers © L. Pot



Vide-greniers © L. Pot

Grille n° 57

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3						■				
4							■			
5				■			■			
6									■	
7									■	
8		■						■		
9					■					
10						■				

Solution le 1^{er} juillet sur le site du comité. J. O.

Vous êtes nombreuses et nombreux à suivre nos actions et propositions, à nous solliciter pour des démarches auprès des élus...

Adhérer au comité de quartier de Celleneuve, c'est défendre une cause qui nous tient à cœur : améliorer la qualité de vie des habitants du quartier et usagers, créer des liens en participant à des activités festives.

*La force de notre association réside dans sa représentativité et la diversité des profils qui la composent, alors n'hésitez plus, **ADHÉREZ !***

• Comité de quartier •

Site : www.quartier-celleneuve.org

Email : comitedequartiercelleneuve@gmail.com

www.facebook.com/quartiercelleneuve

Pour recevoir toutes les infos :

S'abonner au bulletin numérique par Email

Horizontalement

1. Malgré son nom, c'est inutile d'y chercher un trésor.
2. Elle est tout le contraire d'un cas isolé.
3. Fabriqua un sommier ■ Espèce d'oiseau qu'on trouve dans certains hôtels.
4. Un Noble qui a été raccourci ■ Auxiliaire chaleureux.
5. C'est un gros mot, même écrit à l'envers ■ Transport Régional ■ Idem.
6. Opération de nettoyage.
7. Ont échappé au juge.
8. Chez les notaires ils sont plus sûrs ■ Voiture de rêve.
9. C'est de naissance, mais sur le retour ■ Une belle brune qui mousse.
10. Endroits remarquables ■ Département et rivière normands.

Verticalement

- A.** Fleurs à cueillir pour attendre sa bien aimée sur une colline (zaï zaï zaï). **B.** Salon de thé totalement British ■ Négation. **C.** Prévoyant, devançant. **D.** Alors c'est qu'il ne sont pas flous ■ Seconde femme connue après Ève. **E.** Cherchent une première chance. **F.** La moitié d'un bidet ■ Plantes qui nous veulent du mal. **G.** Belle en mer de bas en haut ■ A subi une épreuve. **H.** Ils en ont fini avec les barreaux ■ Conjonction indécise. **I.** Ça fait mal aux oreilles. ■ Avec ce genre d'oreille on n'entend pas grand-chose. **J.** Se tient prêt pour le combat.



Devenez membre du Comité de quartier de Celleneuve

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Email :

Adhésion de 10 € (ou plus !). Bulletin à envoyer avec un chèque à l'ordre du comité de quartier à : Françoise JOVER Comité de quartier de Celleneuve, 15 Allée Pierre Carabasse 34080 Montpellier. Ou adhérer directement en ligne sur le site du comité de quartier de Celleneuve.